

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 26 AVRIL 1895

C. A. CHÈNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Approbation sans réserve.
 de l'œuvre du Père Murphy, par le digne Evêque des Trois-Rivières.

PALAIS EPISCOPAL,
 Trois-Rivières, 22 nov. 1894.
 M. Père Murphy, Montréal.
 Rév. Père,

C'est avec un plaisir réel que je rends témoignage au grand bien que fait votre "Cure" dans ce pays où l'intempérance cause tant de ravages et de misères. Votre Institut est certainement appelé à guérir cette plaie sociale, et à rendre à notre peuple la paix et le bonheur.

Je vous prie donc, Rév. Père, de recevoir mes félicitations empressées et mes vives prières pour le succès de vos propositions de votre immense succès, et je ne puis en dire assez pour vous encourager à continuer une œuvre si patriotique et si chrétienne. Le grand nombre de personnes que vous avez guéries dans ce district remercient Dieu du grand changement que vous avez opéré chez eux. Chacun a repris la routine de son ouvrage journalier avec joie et espoir, et avec une vigueur toute nouvelle.

Je vous offre de nouveau mes félicitations sincères et je demeure, Votre serviteur dévoué,
 + L. F. LAFLECHE,
 Evêque des Trois-Rivières.

Attendez, attendez, l'ami ?

Où allez-vous donc ?
 Je m'en vais à Montréal, chez Fortier & Cie, 148, Rue St-Laurent, faire mes achats de tapis et préparatifs, c'est la meilleure place connue pour être bien servi, aussi je veux surprendre ma femme, je vais lui acheter un bel ameublement de salon.

FORTIER & CIE,
 148 St-Laurent, Montréal.
 Pas de fret à payer, c'est avantageux.
 4 fév. 1895.—6m.

La Consomption Guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvés des remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOTES,
 20 Powers' Block, Rochester, N. Y.
 12 juin 1891.

Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind, dit: "J'ai été dans une bien triste position pendant trois ans, causée par la névralgie, la faiblesse d'estomac, la dyspepsie et l'indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut considérablement affaiblie. J'ai acheté une bouteille du "South American Nerve" qui m'a fait plus de bien que \$50.00 de remèdes de docteurs que j'ai eu dans ma vie. Je conseillerais à toute personne faible de se servir de ce bon et agréable remède. Je le considère comme la meilleure médecine au monde." L'essai d'une bouteille vous en convaincra.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine.
 21 oct. 1892.—1a.

RHUMATISME GUÉRI EN UN JOUR.

Le "South American Rheumatic Cure" pour le rhumatisme et la névralgie, guérit radicalement dans l'espace de 1 à 2 jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux. Il détourne promptement la cause et le mal disparaît immédiatement. La première dose fait un grand bien.

75 cts.
 Recommandé par le Dr C. Lafontaine.
 12 oct. 1892.—1a.

LINIMENT MINARD guérit la névralgie.

FEUILLETON
 No. 101

LE MEDECIN DES FOLLES.

DEUXIÈME PARTIE

QUATRE FEMMES.

LXXI
 (Suite.)

—Vous aviez raison, cher docteur...—Et Fabrice ne connaît point ce René Jancelyn ?...
 —Il m'a dit ne point le connaître ; or je n'ai nulle raison de suspecter sa franchise.
 —Lui avez-vous parlé de Mathilde ?
 —Non...
 —Pourquoi ?
 —Rien ne m'autorisait à le questionner ainsi.—D'ailleurs, le frère étant un étranger pour lui, il ne doit pas connaître la sœur.
 —Ce raisonnement, docteur,—fit Paula en souriant,—me semble au plus haut point dépourvu de logique.
 —Comment cela, mademoiselle ?
 —Je n'ai ni l'âge ni la candeur d'un enfant,—continua la jeune fille—je n'ai pu m'isoler assez du monde pour en ignorer certains côtés...—Je sais que Fabrice Leclère, que j'aime et qui sera mon mari, a vécu comme vivent tous les hommes de son âge et je ne voudrais qu'il en fût autrement...—J'ai conclu de quelques-unes de vos paroles que mademoiselle Jancelyn était ce qu'on appelle, je crois, une femme galante...—J'ai entendu dire que les femmes de cette sorte, par un reste de pudeur par un vague respect pour leurs familles, s'affablaient souvent d'un nom de guerre...—Peut-être en était-il ainsi pour mademoiselle Jancelyn —Peut-être mon frère l'a-t-il connue sous le sobriquet choisi par elle...—Peut-être enfin Fabrice l'a-t-il rencontrée lui-même dans des conditions semblables.
 —Cela est admissible en effet, mademoiselle, et rien ne serait plus facile que de nous en assurer.
 —De quelle façon ?
 —En mettant à l'improviste M. Leclère en présence de cette jeune femme...—S'il l'a connue, il lui sera difficile, dans le premier moment de surprise, de cacher son émotion...—Mais peut-être redouteriez-vous le résultat d'une épreuve si délicate...
 —Moi, docteur ! Et pourquoi donc la redouterais-je ? —répliqua Paula vivement,—j'ai l'esprit moins étroit, croyez-le bien !—Le passé de Fabrice ne m'appartient pas. — La jalousie rétrospective est chose ab-

surde !—Jene vois rien de suspect dans le présent et j'ai pleine confiance dans l'avenir...— J'accepte donc votre idée, qui me paraît excellence...— Nous mettrons brusquement Fabrice en face de mademoiselle Jancelyn.—Nous verrons bien s'il la connaît, et, dans ce cas, n'ayant plus à cacher quoi que ce soit il pourra sans doute nous apprendre quelles relations ont existé entre cette femme et mon pauvre frère...
 —Et moi,— pensa Georges, — je saurai s'il m'a dit la vérité rue Taitbout...
 Il ajouta tout haut :
 —Je suis à vos ordres, mademoiselle, et nous ferons l'épreuve quand bon vous semblera...
 —Aujourd'hui même alors, avant mon départ pour Melun...
 —C'est convenu...
 Comme les deux promeneurs, toujours causant, se rapprochaient du pavillon, Georges aperçut Fabrice qui venait de descendre de voiture à la grille de la rue Raffet et qui se dirigeait de leur côté.
 —Voici M. Leclère,—dit-il à Paula.
 —Laissez-moi faire, docteur,—répliqua la jeune fille.—Dans peu d'instants, nous saurons à quoi nous en tenir...
 LXXII
 Fabrice baisa la main de Paula et serra celle de Georges avec une grande apparence de cordialité.
 —Déjà prête !—dit-il à l'orpheline, qui répondit en souriant :
 —Quand vous connaîtrez mieux mes habitudes, vous saurez que je me lève avec le soleil...—La fraîcheur du matin me semble délicieuse.
 —Et nos malades, docteur ?—demanda le nouveau venu.—Comment vont-elles ?
 —Je ne les ai point encore visitées ce matin,—répliqua Georges,—mais rien ne me fait craindre un changement fâcheux dans leur situation. —Nous les verrons tout à l'heure.—Peut-être serez-vous bien aise de nous accompagner ?
 —J'en serais enchanté, mais je crois que mademoiselle Baltus n'attend que mon arrivée pour partir.
 —Oh ! rien ne presse...—dit Paula.—Nous déjeunerons ici avant de nous mettre en route...
 —Dans ce cas, je ferai la visite avec vous bien volontiers.
 —Venez donc,— reprit Georges,—il est plus que l'heure, et le docteur Schultz doit me taxer d'inexactitude...
 La jeune fille et les deux hommes se dirigèrent du côté du bâtiment des folles...
 Tout en marchant, Fabrice pensait :
 —Je vais sans doute me trouver en face de Mathilde...—Il faut voiler sur moi...

Le médecin en sous-ordre était à son poste.
 La visite commença aussitôt.
 Georges Vernier, quoiqu'il ne fût que depuis peu de jours à la tête de l'établissement, avait introduit déjà de notables et d'intelligentes améliorations dans le traitement des malades.
 Plusieurs des pauvres créatures auxquelles il prodiguait ses soins commençaient à ressentir les heureux effets du bien-être matériel dont il les entourait.
 Paula, fière du docteur, faisait remarquer à Fabrice avec un naïf orgueil tous ces petits détails, et Fabrice, plus désireux que jamais de se concilier les sympathies de Georges, ne tarissait point en éloges.
 On avait visité successivement plusieurs pensionnaires.
 Le neveu du banquier, ignorant où se trouvait Mathilde et ne pouvant questionner à ce sujet, attendait avec une impatience mêlée d'angoisses le moment où la cellule de son ancienne maîtresse s'ouvrirait devant lui.
 —Si Mathilde allait me reconnaître !...—pensait-il.
 Et il sentait un petit frisson courir sur sa chair.
 Paula Baltus et Georges échangeaient un coup d'œil furtif.
 L'infirmière de la section faisait tourner la clef dans la serrure d'une cellule qui portait le numéro 4.
 Cette cellule, dont les murailles étaient recouvertes de coulis capitonné, n'avait aucun meuble.
 Des matelas posés sur le tapis se voyaient dans un des angles et servaient de couche.
 Une jeune femme, les vêtements en désordre, les cheveux épars, était accroupie sur ces matelas.
 A l'instant, Fabrice reconnut Mathilde et sentit une sorte d'oppression bizarre ; mais nous savons qu'il était doué d'une force d'âme peu commune.
 Aucun signe extérieur ne vint donc révéler aux regards qui l'observaient la trépidation de ses nerfs.
 Pas un muscle de son visage ne bougea.
 Il garda cette apparence de compassion un peu banale que, depuis le commencement de la visite, il promenait de cellule en cellule...
 Georges et mademoiselle Baltus échangeaient un nouveau coup d'œil significatif :
 —Son calme est absolu...—Il ne la connaît pas...
 En entendant les visiteurs entrer, la jeune femme tourna la tête du côté de la porte, et ce mouvement mit sa figure pâle et défaite en pleine lumière.
 Ses yeux sans expression s'arrêtèrent sur Fabrice et semblèrent ne plus pouvoir se détacher de lui.
 Tout à coup elle se leva d'un bond, écarta de ses deux mains ses

longs cheveux dénoués, et fut pris d'un tremblement nerveux qui secouait ses membres et faisait claquer ses dents.
 Cela dura deux ou trois secondes ; puis Mathilde, d'un mouvement brusque, s'élança vers son ancien amant.
 Le jeune homme ne bougea pas.
 Paula eut peur pour son fiancé.
 —Prenez garde !—s'écria-t-elle,—prenez garde !...—La folie de cette malheureuse femme est furieuse.
 —Ne craignez rien...—répondit Fabrice dont le cœur battait à se rompre, mais qui conservait son apparence impassible.—Aucun danger ne me menace...—J'ai le regard qui dompte les fous !
 Mathilde Jancelyn s'était arrêtée à deux pas de lui.
 Elle étendit le bras, et de sa main raidie lui toucha presque la poitrine puis ses lèvres remuèrent, et d'une voix rauque, à peine distincte, elle balbutia ces mots :
 —Vingt mille francs...vingt mille francs...Frédéric Baltus est mort assassiné...Assassiné pour vingt mille francs...
 Sa force parut alors épuisée.
 Elle recula en chancelant jusqu'àuprès des matelas et s'y laissa tomber presque sans connaissance.
 Fabrice, en entendant les paroles prononcées par la folle, sentit une sueur froide mouiller la racine de ses cheveux et coller son linge humide à ses épaules frissonnantes.
 Pendant quelques secondes, dominé par une épouvante inouïe, il fut tout près de se trahir.
 Mais il triompha vite de cette double défaillance de sa chair et de son esprit.
 Un effort de volonté, dont nul autre que lui n'aurait été capable lui rendit le sang-froid nécessaire pour se tourner vers mademoiselle Baltus et pour lui dire d'un ton presque calme :
 —Suis-je le jouet d'une illusion ? ...Si j'ai bien entendu, cette femme vient de prononcer le nom de votre frère...
 —Vous avez bien entendu...—répondit Paula,—la malheureuse a nommé Frédéric...—C'est étrange, n'est-ce pas ?...
 —Moins peut-être que vous ne paraissez le croire...—répliqua Fabrice avec audace.—Comment s'appelle cette femme ?
 —Mathilde Jancelyn...
 —Frédéric la connaissait-il ?
 —Je l'ignore...
 —Il faudrait le savoir...Ces mots : Vingt mille francs...Frédéric Baltus est mort assassiné...assassiné pour vingt mille francs...offrent sans aucun doute un sens mystérieux...—N'y a-t-il pas là quelque indice propre à nous mettre sur la voie d'une découverte ? Qui sait si ce n'est point l'extrémité du fil conducteur que le hasard nous offre ?

Hélas !—murmura mademoiselle Baltus,— Mathilde Jancelyn est folle et ne peut nous répondre...
 Georges Vernier prit la parole.
 —Je me suis fait le même raisonnement que vous, cher monsieur Fabrice...—dit-il ;—j'ai tenté, mais en vain, d'éclaircir le mystère...— Vous devez comprendre maintenant le motif véritable de ma présence rue Taitbout.—Je voulais interroger le frère de cette femme.—Voilà pourquoi, ne le trouvant pas, je vous ai questionné vous-même à son sujet.
 —Par malheur, ne sachant rien, je ne pouvais rien vous apprendre...—répondit Fabrice ; puis il ajouta, avec l'accent d'une irritation difficilement contenue :—Et cet homme a quitté non seulement Paris, mais la France —C'est une mauvaise chance inouïe ! —Toutes nos démarches pour le retrouver resteront sans résultat ! La lumière ne jaillira point des ténèbres !
 —Vous vous découragez trop vite !—s'écria le docteur.—Patience. —Avec de la patience, nous arriverons...
 —Croyez-vous ?...
 —J'en suis sûr...
 Pour la seconde fois le neveu du banquier sentit une sueur d'angoisse perler sur ses tempes.
 —Monsieur Fabrice,—dit Paula après un silence,—Mathilde Jancelyn était ce qu'on appelle une demimondaine, et vous viviez, comme tous les jeunes gens riches, dans un milieu de meurs peu rigides...—Connaissez-vous de vue cette pauvre femme ?
 —Non...
 —Mais vous aviez du moins entendu parler d'elle ?
 Fabrice regarda Paula bien en face, avec défiance.
 Il lui semblait lire un soupçon dans les yeux de l'orpheline.
 —Jamais !—répondit-il enfin.
 —Tant pis !—reprit la jeune fille.
 —Nous supposons, le docteur et moi, que vous aviez pu la rencontrer dans le monde interlope, comme nous supposons aussi qu'elle avait connu Frédéric.
 —Ceci expliquerait tout, en effet —dit vivement Fabrice.—Si elle a connu votre frère, l'assassinat dont il est tombé victime a dû produire sur elle une impression terrible. Cela est vraisemblable n'est-ce pas, docteur ?
 —Si vraisemblable que tout d'abord j'ai cru que c'était vrai.
 —Ne le croyez-vous plus ?
 —Je ne sais...
 —Enfin, que supposez-vous ? Que concluez-vous ?
 —Rien...Je cherche...
 Cette réponse coupait court à toute interrogation nouvelle.
 Fabrice n'insista pas.
 Nos personnages quittèrent la cellule de Mathilde Jancelyn qui ne s'aperçut point de leur départ.
 (A continuer.)



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 26 AVRIL 1895

AUX PÊCHEURS.

La rumeur a couru récemment que les privilèges de pêche qui avaient été obtenus par MM. Beausoleil, Legris, Bruneau, Mignault, Leduc, Desaulniers et autres députés allaient être abrogés ce printemps. On disait même que des instructions sévères avaient été expédiées aux gardes-pêche et que M. Morris, à Montréal, avait menacé de confisquer tout le poisson qui serait apporté sur le marché.

M. Beausoleil, notre vigilant député, a voulu savoir la vérité sur ce sujet, il a demandé au Ministre des Pêcheries copies des instructions expédiées aux gardes-pêche et il a reçu la réponse suivante qui sera accueillie avec joie par nos braves pêcheurs.

Département de la Marine et des Pêcheries.

Ottawa, 24 avril 1895.

A. M. C. BEAUSOLEIL, M. P.

Chambre des Communes,

MON CHER MONSIEUR,

En réponse à votre lettre de ce jour, je dois vous informer qu'il n'y a pas de changement dans les instructions expédiées aux gardes-pêche des comtés situés autour du lac St-Pierre. Ce sont les mêmes que l'année dernière.

Ces instructions ne sont pas imprimées, mais vu qu'il n'y a pas de changement, si vous en désirez copie, je vous en ferai parvenir une en français prise dans notre livre à copier les lettres.

Je demeure,

Votre obéissant serviteur,

JOHN HARDIE,

Député Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Cette bonne nouvelle sera bien reçue et elle dissipera les craintes que la rumeur en question avait fait naître.

Voici le texte des instructions envoyées aux gardes-pêche.

Nous les publions à la demande de M. Beausoleil pour l'information des pêcheurs intéressés :

LICENCES.

10. En vertu de la 15e clause des Règlements de Pêche généraux pour la Province de Québec, il est défendu de pêcher avec des rets à mailles, verveux, seines ou lignes dormantes, excepté sous licence de ce Département ;

20. Avant de permettre à qui que ce soit de mettre un ret, une seine, ou une ligne dormante à l'eau, vous verrez à ce qu'il soit pourvu d'une licence ;

30. Tous les rets, seines et lignes dormantes que vous trouverez pêchant sans licences, devront être confisqués et détruits ; et les faits rapportés immédiatement au Département ;

TAUX

40. Le taux des licences dans votre division sera comme suit, pour la saison courante :

Seines.....5 cents la brasse
Rets à mailles.....3 cents la brasse
Verveux.....\$1.00 chacun
Lignes dormantes, 25 cents par 100 hameçons ;

50. Dans les endroits où, après un examen attentif, vous serez satisfait que la pêche se fait pour la consommation domestique et que ce poisson est pris en petite quantité, le taux de la licence pourra être réduit à un taux purement nominal, à votre discrétion ; mais il faudra néanmoins une licence dans chaque cas ;

DEMANDES DE LICENCES

60. Vous transmettrez une liste des noms et résidences de chaque pêcheur de votre division qui se propose de pêcher pendant la saison courante, sur les blancs (18) qui

vous sont transmis dans ce but. Le prix de la licence doit invariablement être envoyé avec la demande et personne ne devra pêcher avant que la licence ait été émanée. Vous verrez à ce que cette liste de licences, soit envoyée à temps, afin que les licences vous soient expédiées de manière à ce que les pêcheurs puissent les avoir en leur possession à l'ouverture de la saison pour laquelle elles sont émanées ;

SAISONS DE PROHIBITION

70. Les dates pendant lesquelles la pêche aux rets pour l'Achigan et le Doré est défendue dans votre division, sont comme suit :

Doré, du 1er avril au 15 mai ;
Achigan, du 10 mai au 30 juin ;
Durant cette période, nul ne devra pêcher, avec des seines, rets à mailles, ou verveux, pour les poissons ci-dessus mentionnés, ou en avoir en sa possession.

POISSON MOU

80. Le privilège de pêcher pour le poisson mou pendant la prohibition sus-dite est continué. Vous aurez donc à voir à ce que les rets employés à la pêche du poisson mou seul, soient placés de manière à ce qu'ils ne prennent pas de Doré ou d'Achigan. S'il s'en prend par accident dans les rets, ces poissons doivent être renvoyés en vie.

MAILLES DES RETS

90. Les mailles des seines, rets à mailles, verveux, devront avoir au moins, un pouce et demi sur le carré, ou trois pouces d'extension. Avertissez les pêcheurs de votre division que tous les rets, etc., trouvés à l'eau mesurant moins que ces dimensions seront confisqués et détruits.

MANIÈRE DE TENDRE LES RETS

100. Aucun rets ne doit être tendu de manière à barrer les chemaux ou les baies, et aucun rets ou engin de pêche ne devra être placé de manière à obstruer le passage du poisson à la recherche, ou retour, des endroits où il fraie d'habitude. Tout rets, etc., ainsi trouvé, sera confisqué et détruit ;

LA PÊCHE LE DIMANCHE

110. De six heures du soir le samedi jusqu'à six heures du matin le lundi, tous les rets doivent être soit entièrement levés ou arrangés de manière à ne pas prendre de poisson. La pêche à la Seine est défendue le dimanche.

Les lignes dormantes ne devront pas être appâtées le samedi soir, de manière à ne pas prendre de poisson le dimanche.

AMENDES

120. Dans le cas où aucun pêcheur de votre division refuserait de se conformer aux règlements ci-dessus ou persisterait à vouloir pêcher durant la saison de prohibition ou sans licence, ou se rend coupable d'autres infractions à la loi, vous saisissez son poisson, détruisez ses engins de pêche et ferez immédiatement rapport de ces faits afin que le Département décide s'il y a lieu de prendre des procédés ultérieurs ;

130. Le Département espère que vous saurez remplir vos devoirs avec activité. Mettez vos instructions en force d'une manière juste et ferme, et expliquez aux pêcheurs de votre division que ces mesures sont prises dans leur intérêt immédiat et pour la plus grande protection du poisson ;

140. Vous trouverez sous ce pli des copies de l'Acte des Pêcheries et des règlements de pêche pour la Province de Québec, pour votre information et conduite.

Québec-Ouest.

M. Dobell qui le 17 avril, jour de la votation avait été déclaré élu par 7 voix de majorité, vient de succomber sur un décompte des bulletins devant le juge Andrews, et son adversaire M. Thomas McGreevy a été à son tour déclaré élu par 7 voix.

M. McGreevy est le même qui a été accusé et déclaré coupable d'avoir soutiré, de concert avec Sir Hector Langevin des montants considérables à la caisse publique, dans les travaux du Havre de Québec.

On se rappelle que M. McGreevy a été condamné à un an de prison, après avoir été trouvé coupable de fraudes gigantesques.

Après deux mois seulement, le gouvernement le faisait sortir de prison au détriment de la loi et de l'ordre public. Le 17 avril dernier, il le présentait comme son candidat dans Québec-Ouest.

Les articles de l'Événement et du Courrier du Canada, durant l'élection ; l'empressement et le zèle de M. L. P. Pelletier et de M. Lan-

guedoc, lors du décompte des bulletins, prouvent surabondamment qu'il était entouré de la sollicitude et des soins du gouvernement.

Maintenant M. McGreevy ira prendre part au conseil de la nation, et sera un de ceux, entre les mains de qui sont confiées les destinées du pays et qui sont chargés d'en prendre et sauvegarder les plus chers intérêts.

Quel bel exemple à donner aux autres pays !

Il n'y a qu'au Canada et dans le parti tory où l'on peut trouver de semblables précédents.

M. McGreevy sera parait-il présenté à la Chambre par Sir A. P. Caron et M. Turcotte de Montmorency, et son éloge sera fait par M. Haggart, ministre des chemins de fer.

Quel beau spectacle !

Et dire qu'il y aura encore des électeurs qui approuveront de leur vote un semblable gouvernement.

Grand Scandale.

On dit que M. Choquette, député de Montmagny, vient de dénicher un nouveau scandale qui enfoncera celui du pont Curran.

L'affaire se serait passée au canal du Sault Ste-Marie.

Pas de faux-fuyants.

L'Électeur a publié la semaine dernière l'article suivant, dont tout le monde devrait prendre connaissance :

Il est évident que les ministres français veulent s'autoriser de leurs défaites, dans les comtés catholiques, pour ne pas insister à faire rendre justice à la minorité catholique de Manitoba.

La Presse qui a été leur principal porte-paroles dans les dernières luttes termine un article de fond par les remarques qui suivent :

" En refusant d'approuver la politique inaugurée par l'ordre en conseil, Verchères et Antigonish ont replacé la question des écoles de Manitoba sur le terrain politique, comme l'a été celle de l'exécution de Kiel, et il est à craindre qu'elle ne soit résolue au point de vue des intérêts de parti au lieu de l'être au nom des droits de la minorité, de la justice et de la constitution. "

Est-il possible d'afficher plus de cynisme et de fourberie ?

Mais en quoi, au nom du Ciel, le résultat des élections, à Verchères, et à Antigonish surtout, pourra-t-il gêner l'action du gouvernement ?

A Antigonish, le candidat libéral, l'hon. M. McIsaac, a dit au ministre Tupper, en pleine assemblée : " Voulez-vous donner votre parole que votre gouvernement rendra justice à la minorité catholique opprimée, avant les élections générales ? Si vous me donnez cette assurance, je m'engage publiquement à me retirer de la lutte et à vous livrer le comté. "

Le ministre de la justice a refusé de rien promettre.

A Verchères, M. Geoffrion a déclaré pendant la lutte et depuis qu'il est élu, que bien qu'ardent libéral, il voterait en faveur du gouvernement Bowell sur toute mesure réparatrice pour les catholiques.

Comme on le voit, le gouvernement a reçu l'assurance de l'appui unanime des catholiques, adversaires comme amis, sur toute législation favorable aux catholiques.

N'a-t-il pas reçu, par conséquent, le 17, un encouragement à marcher dans la voie de la justice, au lieu d'y trouver une excuse pour reculer devant ce devoir et fouler aux pieds les promesses les plus solennelles faites à l'électorat catholique.

Mais, dit la Presse, pourquoi le gouvernement rendrait-il justice aux catholiques quand ils votent contre lui ?

Comme on le voit, c'est l'intérêt du parti qui anime nos bleus-oranges plutôt que la justice et le devoir.

Mais, le gouvernement ne doit pas être assez naïf pour s'imaginer qu'il ne sera pas battu au poll, même s'il règle la question des écoles. S'il la règle, ce qui n'est pas probable, ce ne sera qu'après avoir été poursuivi l'épée dans les reins, depuis cinq ans, par le parti libéral.

Et l'on voudrait que les électeurs catholiques oubliassent qu'ils ont été pillés, volés, tondus depuis dix-sept ans par les monopoleurs et les voleurs du Havre de Québec et du pont Curran !

On voudrait que les électeurs catholiques acceptassent de se faire mettre encore une fois le carcan pour cinq années, parce que le gouvernement aurait fait en 1895 ce qu'il aurait dû faire en 1890 !

Allons donc !

Nous avons en ce moment un peuple éveillé et qui n'attend que l'occasion pour porter au régime orangiste le coup mortelle. Il n'y aura pas d'influence au monde capable de le faire dévier de ce devoir.

Encore Mercier.

Voici un extrait d'une lettre envoyée par un prêtre distingué de France, professeur d'histoire dans un séminaire important :

" Hélas ! mon cher ami, vous avez été bien éprouvé récemment. Quand on a collaboré avec un homme tel que M. Mercier, la douleur de sa perte doit être bien vive. Ce n'est pas seulement l'ami du cœur, le confident intime qu'on regrette, c'est encore et surtout l'homme sans peur et sans reproche qui a mis au service de l'idée la plus noble et la plus sainte, l'intelligence la plus large et l'énergie la plus indomptable. C'est une partie de votre idéal qui s'en va. "

" J'ai lu avec le plus vif intérêt les journaux canadiens. Quelle mort héroïque et chrétienne ; Le Canada a montré, dans cette circonstance, qu'il savait apprécier son grand homme. L'attitude des rivaux politiques a fait le plus bel éloge du caractère de M. Mercier. Mais ce qui m'a frappé le plus dans cette lecture de vos journaux ce sont les extraits des discours prononcés par le défunt concernant l'éducation de la jeunesse. Il me semble qu'un éducateur peut puiser là une ligne de conduite capable de produire les meilleurs résultats au point de vue de la foi catholique et du patriotisme. "

" Décidément, vous avez plus d'initiative que nous ; vous êtes jeunes et nous avons vieilli. "

NOTES DIVERSES

La majorité de M. Geoffrion, telle que proclamée par l'officier-rapporteur, est de 161.

Le Star poursuit sa campagne pour forcer le gouvernement à faire connaître tout de suite la date des élections.

" Pendant plus de trois mois, dit l'organe conservateur, le gouvernement a tenu le pays en suspens. Il n'a fait que diminuer le malaise général et non le supprimer, en convoquant le parlement. Il est clair, en effet, que nous sommes à la veille d'élections générales. Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas connaître tout de suite la date des élections, afin que les hommes sachent à quoi s'en tenir ? C'est ce que l'on fait aux Etats-Unis et avec beaucoup de bon sens, il nous semble, Quel intérêt, du reste, le gouvernement peut-il avoir à cacher plus longtemps ce secret ? "

" Pour prendre les libéraux par surprise ? "

" Mais ce n'est pas possible, ils s'attendaient à avoir les élections, il y a un mois. Il ne leur est guère possible de faire plus dans le sens de l'organisation que ce qu'ils ont fait déjà. "

Cette persistance du Star pourrait bien avoir l'effet de faire sortir le gouvernement de son silence. Il y songera deux fois avant de s'aliéner le Star comme l'a fait le gouvernement Taillon.

Il nous fait plaisir dit l'Électeur, de voir nos ministres provinciaux intervenir, comme ils le font, dans les élect ons fédérales.

Ils seront emportés par la même débâcle.

Parlant du dernier discours de l'hon. M. Laurier, le Monde, journal conservateur indépendant, s'exprime comme suit :

" M. Laurier parla durant une heure au milieu de l'attention générale, soutenu par les applaudissements de ses amis, entouré de leur confiance absolue, de leur sincère admiration. Il est le premier entre tous par son génie oratoire, l'aménité de son caractère, la délicatesse de ses sentiments, la magnificence de ses expressions. "

C'est aujourd'hui la plus grande personnalité du pays, l'homme de la destinée et de l'avenir. "

La reine Victoria, qui est en ce moment l'hôte de la France à Cimiez, parle admirablement le français, avec ce léger accent allemand que la famille royale d'Angleterre apporte même dans la prononciation de l'anglais.

On ne sait généralement pas que la première parole de la reine à son avènement au trône fut une parole française. Quand lord Melbourne vint annoncer à cette jeune fille de dix-sept ans la mort du roi Guillaume IV, qui la faisait reine, elle dit en français : " Je serai bonne. " Et il est certain qu'elle a tenu l'engagement contracté par elle en cette heure solennelle.

Aux Etats-Unis, les affaires reprennent ; ici, elles diminuent sans cesse. Dans tous les centres manufacturiers il y a hausse dans les gages, ici nos ouvriers crévent de faim.

A qui la faute ? A ceux qui nous gouvernent. La logique nous le dit.

M. le Surintendant de l'Instruction publique attire l'attention des commissaires et des syndics d'écoles ainsi que des instituteurs et institutrices de la Province, sur une proclamation de Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, en date du 18 avril courant, qui fixe les jours suivants pour la PLANTATION DES ARBRES, savoir : samedi, le 27 avril courant, pour la région ouest de la Province, et samedi, le 4 mai prochain, pour la région est, et il les invite à se conformer à la résolution que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a déjà adoptée à ce sujet. Cette résolution " recommande à toutes les écoles et maisons d'éducation d'accorder, pour le jour fixé pour la plantation des arbres, un congé qui devra être employé par les élèves à transplanter des arbres forestiers ou fruitiers. "



HOMMES

souffrant de maux résultant des excès et des erreurs de la jeunesse, ne désespérez pas. Vous trouverez une guérison inflexible dans les Remèdes de M. Campbell. Écrivez pour brochure au Prof. Hubert, Boite 575, Montréal. Toute correspondance reçue en confiance.

10 août 1894.



NULLE AUTRE MÉDECINE

N'est-elle effective que La Salsepareille d'AYER.

Témoignage d'un Médecin bien connu. "Nulle autre médecine pour le sang que j'aie jamais essayée, et je les ai toutes essayées, n'a une action aussi complète et n'efface de mieux ainsi les impuretés que la Salsepareille d'Ayer." — Dr. H. F. MERRILL, Augusta, Me.

La Salsepareille d'Ayer

Seule Admise à l'Exposition Colombienne. Les Pilules d'Ayer pour les Intestinaux.

Dépôt général à la pharmacie du Dr C. Lafontaine. 27 juillet 1894.

Un marchand bien connu de St-Cuthbert écrit ce qui suit :

St-Cuthbert, 15 janvier 1895, Messieurs,

J'ai éprouvé un tel soulagement et un mieux si instantané et surprenant par l'usage de votre " Anchor Weakness Cure, " que je crois da mon devoir de vous rendre ce témoignage par écrit.

Depuis plusieurs années, je souffrais d'une maladie de foie que mon docteur traitait sans amélioration sensible; j'en étais réduit à un état vraiment pitoyable; je sentais comme une boule dans le creux de l'estomac; je ne digérais rien et j'étais dans des inquiétudes continuelles, lorsqu'on me conseilla votre " Anchor Weakness Cure. " J'en pris à peine une bouteille que j'en ressentis un mieux instantané, et tous les tristes symptômes de ma longue maladie disparaissaient comme par enchantement. Inutile de vous dire que j'en continuai le traitement jusqu'au bout, et je suis tellement bien maintenant que je suis devenu un admirateur enthousiaste de votre précieuse préparation, et que je la recommande à mes amis et connaissances dans toutes les occasions qui se présentent. Je vous permets de publier cette lettre si vous le jugez à propos.

JOHN ST-GERMAIN,

Marchand,

St-Cuthbert, P. Q.

Ce fameux tonique, préparé par un des premiers médecins de Québec, le Dr Lavoie, et dont la formule est connue des médecins, est en vente à la pharmacie du Docteur Lafontaine. Demandez aussi la Salsepareille " Anchor " en pilules. Une boîte ne coûte que 50cts et produit les mêmes effets qu'une bouteille de Salsepareille coûtant \$1.00. 12 avril 1895.—3ins.

Bon à Savoir.

Voulez-vous acheter un bel ameublement de salon ? Venez nous voir, nous défions qui que ce soit pour argent comptant.

FORTIER & CIE, 148 Rue St-Laurent, Montréal.

Nous paierons le fret. 6 février 1895.—6m.

MUSIQUE

et livres de musique de toutes sortes. Toutes espèces d'instruments de Musique, Manufacturiers de Tambours et autres instruments pour Fanfares, Etc., Graines, Imprimeurs et Editeurs de Musique.

En achetant de nous, vous avez le choix du plus grand assortiment d'aucun établissement au Canada. Pour sauver de l'argent, demandez nos prix avant d'acheter ailleurs. Recevez par nos catalogues mentionnant ce dont vous avez besoin.

WHERRY, REYCE & CO., Toronto, Ont. 13 Avril 1894.

Tapis et Prêlarts.

Notre assortiment est complet, n'achetez pas sans venir nous voir, nos prix sont très bas.

FORTIER & CIE, 148 Rue St-Laurent, Montréal.

Nous paierons le fret. 8 fév. 1895.—6m.

SI VOUS ETES FAIBLE ET SANS VIGUEUR

ESSAYEZ LE Vin de Quinine de Campbell. C'est le grand remède contre la débilité. Préparé seulement par K. CAMPBELL & CIE, MONTRÉAL.

22 mars 1895.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

Nouvelles de la Ville et du District.

Les sucres sont presque terminés. Tel que prévu, la récolte n'a pas été abondante.

La terre étant suffisamment dégelée, un grand nombre de cultivateurs ont commencé leur labour.

Le vapeur *Berthier* a pris sa ligne régulière cette semaine entre Montréal, Berthier et Trois-Rivières.

On a commencé lundi dernier les travaux de réparation à l'église de la paroisse.

A la dernière séance du Conseil, l'on a accordé des licences d'hôtel et de magasin, aux mêmes qui en avaient l'an dernier.

Expulser les furoncles, et les éruptions de la peau, en prenant la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang.

Ne pas oublier que nos bureaux sont maintenant au dessus de l'imprimerie dans la maison de M. O. F. Lamarche, rue du Marché.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

M. Rimuald Fiset, étudiant en droit et fils du Docteur R. Fiset de Rimouski, est depuis quelques jours en promenade à Berthier, chez M. F. R. Tranchemontagne avocat.

On est à mettre la dernière main à plusieurs bateaux qui ont hiverné dans notre port, et tous seront prêts la semaine prochaine, à recevoir une cargaison.

Nous regrettons d'apprendre que le Révérend Messire Moreau, ancien curé de St-Barthélemy, est gravement indisposé depuis quelque temps, au couvent de St-Barthélemy, où il s'est retiré depuis qu'il a laissé la cure.

M. l'abbé Villeneuve, économiste au collège de l'Assomption, est allé hier, à St-Barthélemy rendre visite au Révérend Messire Moreau.

Une compagnie puissante est à se former, pour établir une manufacture de boîtes, tinettes, etc., etc., au village de St-Gabriel de Brandon.

M. le Conseiller Charles Marcoux a donné sa démission ces jours derniers, pour des raisons qui lui sont personnelles.

On nous apprend que M. François Coutin, menuisier, lui succédera.

Une compagnie est à se former à l'Épiphanie, pour l'établissement d'une manufacture de cigares qui seront faits avec du tabac canadien. Nous souhaitons beaucoup de succès aux actionnaires de cette compagnie.

M. Alfred Musy, ex-gérant de l'Usine à Sucre de Berthier, est parti cette semaine, pour le Nouveau-Mexique, où il doit, dit-on, prendre la direction d'une fabrique importante de sucre de betterave.

M. Musy devra revenir dans un mois à Berthier, au-devant de sa famille.

On est à faire une enquête à Joliette, pour découvrir l'auteur du meurtre d'un nommé Lafond, dont on a retrouvé le cadavre dernièrement dans un bois à Lanoraie.

Plusieurs arrestations ont déjà été faites et l'on croit pouvoir arriver à connaître le coupable.

Hier soir les amateurs de Berthier ont donné une jolie séance, au bénéfice de la fanfare.

Il y avait beaucoup de monde.

La musique a été très bonne et le tout a été un succès.

Nous félicitons les acteurs qui tous se sont bien acquittés de leur rôle.

L'encouragement qu'ils ont reçu hier soir, devra les inviter à se reprendre.

Les MM. Lefebvre n'ont pas encore fait de contrats de betteraves avec les cultivateurs.

Nous espérons que la question du bonus à Ottawa, se règlera sous peu et que l'on commencera la campagne immédiatement après.

Il n'y a aucun doute que le gouvernement fédéral accordera aux M. M. Lefebvre, le même bonus qu'ils ont eu l'an dernier, à moins

qu'il aurait l'intention de tuer complètement cette industrie. Espérons que les raffineurs n'exerceront pas et n'auront pas cette influence auprès du gouvernement.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Dame Marie Roburge, épouse de feu Pierre Coulombe, en son vivant, cultivateur de la paroisse de St-Norbert.

Madame Coulombe est morte à l'âge de 90 ans.

Il y aura deux ans cet automne, Monsieur et Madame Coulombe célébraient leurs noces de diamant à St-Norbert.

On se rappelle encore la belle fête qu'il y a eu à cette occasion.

M. Coulombe est mort quelques mois après et madame Coulombe vient de décéder après quelques jours de maladie seulement.

Les funérailles ont eu lieu hier à St-Norbert, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille.

Arrivés à l'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers :

A Baril, Montréal, F X de Grand-pré, do, L Desparois, do, J Labelle, do, J H Michaud, do, L Laurendeau, do, G Bourgoin, do, N Pelletier, do, L Demers, do, A J Tellier, do, N H Geary, do, A Barette, do, G Tassé, do, D Millar, do, L D Marchal, do, W Foster, Toronto, Y Proteau, Québec, N Toussaint, do, J Breton, do, A Barbeau, do, H Cotan, Galt, Ont, L D Caron, Toronto, G S Klein, do, J Jonsson, do, E Lesieur, Yamachiche, A Magnan, Joliette, Robert Blackwood, West Shefford, S T Duclos, St-Hyacinthe, J L Z Magnan, Joliette.

Dimanche, le 28 du courant, les amateurs de Berthier, donneront à la salle du Collège de St-Aimé, la représentation de *Robert Macaire*, drame en trois actes. Ce drame est très intéressant, le récit est émouvant et palpitant.

Il y aura un bateau qui laissera Berthier à 5 hrs. dimanche matin, et arrivera à Sorel à 6 hrs. pour se rendre à St-Aimé à temps pour la messe. La messe à St-Aimé sera chantée par un chœur de Berthier.

Il est probable qu'il y aura aussi un train spécial qui partira de Sorel à 4 hrs du matin et qui quittera St-Aimé dimanche soir à minuit. Prix du billet 75 cents.

Arrivés à l'HOTEL DU CANADA ces jours derniers :

Alb Gagnon, Trois-Rivières, Juge Désilet, do, A A Mondor, Pierreville, A Laflamme et dame, Fishburg, J C Carpentier, St-Norbert, H Millet, Yamachiche, N Anclair, Sorel, Capt Johnston, do, J A Désy, St-Barthélemy, A Béland, do, L Magnan, Joliette, A Sylvestre, Maskinongé, L Mongrain, Champlain, A Chartier, do, E M Cambelle, Montréal, Max Mousseau, do, J A D Lalombe, do, C Champagne, do, M. Mde et Meile Smith, do, I Aster, do, Melle Wilcock, do, W Snyder, do, J Bruneau, do, O L Lacker, do, C Walking, do, Fred Bolduc, P Bourgeois, St-Aimé.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.



Mrs. May Johnson.

Les Pilules d'Ayer

"Je prends depuis plusieurs années les Pilules d'Ayer et j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats."

Pour l'Estomac et le foie

LES PILULES D'AYER
Les plus hautes récompenses à l'Exposition Colombie.

Le Salsepareille d'Ayer pour le Sang.

Dépot général à la pharmacie de Dr C Lafontaine.

27 juillet 1894.

AU PUBLIC

Le soussigné remercie le public de la grande préférence qu'on lui donne depuis 10 ans pour la confection des vêtements. Pour prouver sa reconnaissance à l'encouragement qu'on lui donne, il fournira désormais les boutons gratis pour toutes confections, au goût des clients. Ses ouvrages seront garantis.

A. GERVAIS, Tailleur.

Berthier, 19 Avril 1895.

Demandez à votre Pharmacien



L'EAU DE FLORIDE Murray & Lanman

UN EXTRAIT DE FLEUR EXQUIS

Pour le Mouchoir, la Toilette et le Bain.

19 Avril 1895.

Le Meilleur Remède pour le Toux

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

19 Avril 1895.

Attendu qu'il est de l'intérêt de cette Corporation et de ses contribuables d'obtenir sous le plus court délai possible des communications par voies ferrées avec les grands centres; Et attendu que la compagnie du chemin de fer de Montréal & Lac Maskinongé a offert de continuer son chemin de fer de St-Gabriel de Brandon à Ste-Emélie de l'Energie, en passant par la paroisse de St-Damien, moyennant le paiement d'un bonus de cinq mille piastres en argent et de la concession du droit de passage dans les limites de la municipalité, c'est-à-dire depuis la ligne de division de St-Gabriel de Brandon jusqu'aux limites de la paroisse de Ste-Emélie de l'Energie;

Considérant qu'il serait peut-être trop onéreux pour les habitants de cette municipalité d'accorder et de fournir le droit de passage dans les limites de cette municipalité, mais que cette municipalité peut payer un bonus de cinq mille piastres en considération des avantages que procurerait cette voie ferrée;

Il est ordonné et statué par règlement de ce conseil comme suit, savoir:

1. Que la Corporation de la paroisse de St-Damien accorde à la compagnie du chemin de fer de Montréal & Lac Maskinongé un bonus de cinq mille piastres courant pour la construction de son chemin de fer mentionné ci-dessus.

2. Attendu que les ressources financières de la Corporation de St-Damien sont insuffisantes pour répondre au paiement immédiat de cette somme, il est statué par règlement de ce conseil que la dite Corporation effectue un emprunt de la somme de cinq mille piastres courant pour le paiement du dit bonus.

3. Que cet emprunt se fasse au moyen de l'émission de débentures portant intérêt à un taux n'excédant pas cinq pour cent par année, et qu'il soit remboursé au moyen d'un fonds d'amortissement de deux pour cent par année, les dites débentures devant être émises pour le temps et aux taux qui seront fixés; pourvu toujours que le fonds d'amortissement suffise pour effectuer le remboursement du capital des dites débentures.

4. En conséquence la dite Corporation émettra aux fins du dit emprunt une série de cinquante débentures de cent piastres chacune numérotées de un à cinquante inclusivement payables et remboursables de la manière ci-après indiquée.

5. Que ces débentures ne porteront pas plus de cinq pour cent d'intérêt par année, et seront payables et remboursables au moyen d'un fonds d'amortissement de deux pour cent par année, et seront émises pour le terme requis pour le paiement et remboursement d'icelles au moyen de ce fonds d'amortissement.

6. Les dits intérêts et le dit fonds d'amortissement seront payables le premier jour de décembre et le premier jour de juin chaque année au porteur ou porteurs des dites débentures au bureau de la dite Corporation ou à tel autre endroit qui pourra être convenu avec le ou les porteurs au moyen de coupons annexés en nombre requis pour que le paiement du dernier coupon effectue le paiement de la balance des dites débentures et intérêts;

7. Qu'en conséquence du dit emprunt il soit prélevé chaque année sur les biens fonds imposables de la municipalité de la paroisse de St-Damien portés au rôle d'évaluation en force dans cette municipalité une taxe spéciale de trois cent cinquante piastres courant pour payer le dit fonds d'amortissement et les intérêts, et que de ce jour la dite taxe soit fixée à 25 centins dans le cent piastres.

8. La dite somme de cinq mille piastres sera payée à la compagnie du chemin de fer de Montréal & Lac Maskinongé seulement lorsque le chemin de fer aura été construit jusqu'à la station qui sera érigée à St-Damien à l'endroit fixé, mais qui ne devra pas être à une distance de plus de dix arpents de l'église de St-Damien, et qu'il sera ouvert au trafic pour le transport régulier du fret et des passagers.

9. Le présent bonus est accordé à la condition expresse que le chemin de fer soit en opération jusqu'au village de cette municipalité le premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

10. Une assemblée de tous les électeurs propriétaires de cette municipalité sera tenue à la salle publique dans la dite paroisse de St-Damien le premier jour de mai prochain (1895) à dix heures de l'avant-midi, à laquelle assemblée ce présent règlement qui devra être publié deux fois dans le papier-nouvelles *La Gazette de Berthier* et affiché au moins quinze jours aux endroits où sont ordinairement publiés les règlements municipaux avant la tenue de la dite assemblée, sera soumis à l'approbation ou à la désapprobation des dits électeurs. (Signé) ROMULUS MONDOR, maire,

HECTOR CHAMPAGNE, Sec-Trés.

Vraie copie de l'original demeuré de record dans les archives du conseil municipal de la paroisse de St-Damien dont je suis le dépositaire légal en ma qualité de secrétaire trésorier du dit conseil.

HECTOR CHAMPAGNE, Sec-Trés.

19 Avril 1895.

BRULURES par l'eau ou le feu

sont immédiatement soulagées par le

Perry Davis' PAIN KILLER.

Il enlève le feu, réduit l'inflammation et empêche l'enflure, c'est le remède le plus prompt et le plus efficace connu. Gardez-le auprès de vous.

19 Avril 1895.

VIVE + JÉSUS.

GRAND PELERINAGE

—A—

A Notre-Dame du St-Rosaire, CAP DE LA MADELEINE.

SOUS LE PATRONAGE DU

Rév. P. C. DUCHARME, C. S. V.

Supérieur de l'Institut des Clercs St-Viateur.

Mardi, 21 Mai '95

Par le magnifique vapeur

"Trois-Rivières."

Départ de Berthier, à 5 hrs. A. M.

" Lanoraie, à 6 hrs. A. M.

" Sorel, à 7 hrs. A. M.

N. B.—Les prix des cabines sont de 50, 75, \$1.00 et \$1.25. Repas, 25cts. On pourra se procurer, à bord du bateau, des objets de piété et des rafraichissements.

Règlements du Pèlerinage.

Arrivé à Notre-Dame du St-Rosaire, procession 4 par 4 en se rendant au Sanctuaire. La sainte communion sera distribuée au commencement de la messe du pèlerinage. Sermon, après le déjeuner.

En tout temps on devra éviter de faire du bruit en parlant.

On est prié de se confesser avant le départ.

AVIS.—Le bateau quittera le Cap de la Madeleine à 12.30 hrs. p. m. pour se rendre à Trois-Rivières, et il laissera Trois-Rivières à 3 hrs. précises pour retourner à Berthier, Lanoraie et Sorel.

A 2 heures, allocution suivit du Salut Solennel du Très Saint Sacrement, par Mgr. Laflèche, dans la cathédrale des Trois-Rivières.

Retour au bateau immédiatement après le Salut.

J. N. RICHER, C. S. V.

Directeur.

Collège St-Joseph, Berthierville.

12 avril 1895.

NOUVELLE INDUSTRIE

A JOLIETTE.

M. J. DUSSEAULT,

Tailleur de Pierre

— ET —

SCULPTEUR.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un atelier de monuments sur la rue Notre-Dame, en face du couvent de la Providence, et qu'il exécutera toutes les sortes de travaux en pierre de Joliette, en marbre et granit pour tous les goûts; les personnes désireuses d'avoir un beau monument des mieux finis, et qui voudraient bien lui donner leur commande, n'auront que l'embarras du choix.

M. J. Dusseault garantit son ouvrage de première classe, et donnera satisfaction aussi bien que dans les meilleures boutiques de Montréal et à meilleur marché. N'achetez pas ailleurs avant d'aller voir ses ouvrages et ses prix et je vous promets que vous y trouverez votre profit.

Ce monsieur n'exige le paiement de ces ouvrages que lors de la pose des monuments dans le cimetière et encore il donnera plus de temps à une personne solvable.

Qu'on se le dise.

JOHNNY DUSSEAULT,

Tailleur de pierre, Joliette,

12 avril 1895.

ETABLISSEMENT

L. C. de TONNANCOUR,

MARCIAND-TAILLEUR.

LA SOCIÉTÉ

Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

(Incorporée par Lettres Patentes, le 21 Déc. 1894)

Capital action-\$50,000

Président, L. BEAUDRY;

Gérant Général, G. CODERRE,

Sec.-Trés., D. V. MORRIER;

Dir.-Musical, Ed. HARDY.

DISTRIBUTION DES PRIX

| | | |
|-------------------|--------|--------|
| 1 Lot valant..... | \$1000 | \$1000 |
| 1 do | 400 | 400 |
| 1 do | 150 | 150 |
| 2 do | 50 | 100 |
| 8 do | 20 | 160 |
| 40 do | 5 | 200 |
| 200 do | 2 | 400 |
| 400 do | 1 | 400 |

LOTS APPROXIMATIFS

| | | |
|----------------------|---|-----|
| 100 Lots valant..... | 1 | 100 |
| 100 do | 1 | 100 |
| 999 do | 1 | 999 |
| 999 do | 1 | 999 |

2951 \$5008

Une liste des numéros gagnants sera donnée à tout souscripteur qui en fera la demande. La distribution se fait par un comité de citoyens connus et digne de confiance. Tous les lots sont des instruments ou des morceaux de musique. L'emballage, l'expédition, le transport se font aux frais et risques de l'acquéreur. Nous rachetons les prix à 5 pour 100 d'escompte.

Prix du Billet 10 cts.

TIRAGE

Dans la salle de l'Union St-Joseph, rue Ste-Catherine.

G. CODERRE,

Gérant.

Bureau Principal, 1866 Ste-Catherine, en face de l'Opéra Français,

TELEPHONE BELL, 7216.

8 fév. 1895.

MAGNIFIQUE

PROPRIÉTÉ A VENDRE

A MOITIÉ PRIX.

Possession immédiate

Cette magnifique propriété en briques solide actuellement occupée par M. W. G. McConnell, marchand de fleur à Berthierville, avec allonge à 2 étages, ayant un grand logement et magasin, hangar de 60 pieds à 2 étages avec cour et jardin.

Spécialement adopté pour faire le commerce de fleur, provisions, foin, etc., et plus particulièrement pour le commerce de bois attendu qu'il y a un magnifique quai, ainsi qu'un hangar à 3½ étages couvert et lambrissé en métal.

Conditions libérales.

S'adresser à

A. GARIÉPY,

Gérant, Banque Ville-Marie

BERTHIERVILLE.

12 février 1895.

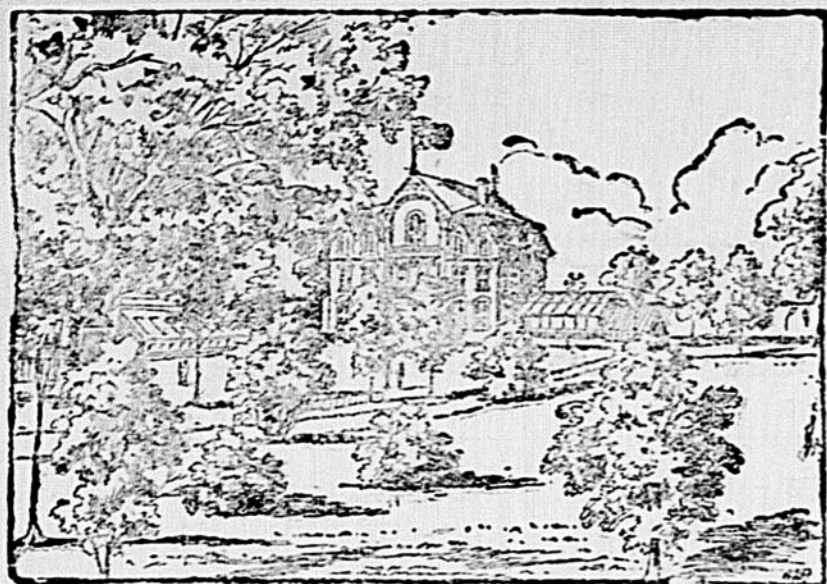
SÛRES

PIULES VÉGÉTALES SUCRÉES

INFAILLIBLES

DE BRISTOL

PROMPTES



CETTE GRAVURE REPRÉSENTE

L'Institut pour la Guérison de L'Ivrognerie
DU PÈRE MURPHY.

A Maisonneuve, Montréal-Est

Sur la voie des Chars Urbains passant par la rue Notre-Dame.

Le père Murphy a obtenu un succès éclatant dans la guérison de l'alcoolisme, de l'abus de la morphine, du tabac et de la Névralgie, dû aux mérites de son traitement merveilleux.

C'est le seul Institut pour le traitement des maladies susdites autorisé par les Législatures du Canada. Après une sévère investigation les comités du Parlement de la Nouvelle-Ecosse et de Québec lui ont donné leur support sans restriction et dans ces deux provinces des octrois en argent lui ont été accordés. Plus de dix-sept mille cas (17,000) ont été traités avec succès en Canada durant les trois dernières années par le père Murphy. Nous avons des certificats d'hommes marquants dans toutes les professions.

Accommodation spéciale pour les Dames.

Pour conditions et informations s'adresser à

GEO. GRANT, Gerant,

11 janvier, 1895. P. O. Boite 91, MAISONNEUVE, P. Q.

Hotel Riendeau

Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier.

Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé: il portera toujours le nom de:

HOTEL RIENDEAU.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal.

Magnifique table, bonnes chambres, liquors choisis, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe.

Allez à l'Hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

JOS. RIENDEAU,

Propriétaire.

15 août 1890.

ADVERTISING.

If you wish to advertise anything any where any time write to GEO. P. ROWELL & CO., No. 10 Spruce St., New-York.

EVERY one in need of information on the subject of advertising will do well to obtain a copy of "Book for Advertisers" 228 pages, price one dollar. Method, postage paid, on receipt of price. Contains a careful compilation from the American Newspaper Directory of all the best papers and class journals gives the circulation rating of every one and a good deal of information about rates and other matters pertaining to the business of advertising. Address ROWELL'S ADVERTISING BUREAU 10 Spruce St., N.Y.

FOR OVER FIFTY YEARS

Mrs. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP has been used by millions of mothers, for their children while teething. It is described as "light and barren of your rest by a sick child suffering and crying with pain of teething teeth and at once get a bottle of Mrs. Winslow's Soothing Syrup for Children Teething. It will relieve the poor little sufferer immediately. Depend upon it, mothers, there is no mistake about it. It cures Diarrhoea, regulates the Stomach and Bowels, cures Wind Colic, softens the Gums and reduces inflammation, and gives tone and energy to the whole system. "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for children teething is pleasant to the taste and is the preservation of one of the oldest and best female physicians and nurses in the United States. Price twenty-five cents a bottle. Sold by all druggists throughout the world. Be sure and see for "MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP."

Drs Trestler & Globensky

CHIRURGIENS-DENTISTES.

81, SEPT, RUE SAINT-DENIS.

Coin de la rue Craig, Carré Viger.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz bilancé, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pour retourner le soir du même jour avec leur dentier si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

C. F. TRESTLER, L. C. D. STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D. 30 rue 189.

EN VENTE.

Nous avons en vente à notre bureau un grand nombre de volumes de la Bibliothèque Française.

Les amateurs de littérature, de roman et de scènes émouvantes pourront se régaler, en venant acheter un de ces volumes pour la modique somme de 10 cts.

16 Décembre 1892.

GUÉRISON MIRACULEUSE

On nous signale la guérison presque miraculeuse de Mme Joséphine Proulx de Central Falls qui souffrait du beau mal et d'une bronchite il y a près de 3 ans et qui a obtenu sa guérison en prenant six bouteilles de "Regulateur de la Santé de la Femme du Dr Larivière et quelques bouteilles de "Columbian Cough Cure". Cette personne qui habite Central depuis plusieurs années, jouit maintenant d'une excellente santé. Ces remèdes sont en vente dans toute bonne pharmacie, ou bien écrivez au propriétaire,

DR. J. LARIVIÈRE.

Manville, R. I.

UN CERTIFICAT ENTRE MILLE REÇUS

TOUS LES MOIS

Dr J. Larivière.

Docteur, ayant fait usage de votre remède le régulateur de la santé de femme avec une grande satisfaction, je désirerais avoir de vos "plasters." Je vous envoie le prix de deux en timbres-poste. Ayez s'il vous plait la bonté de m'en envoyer. Voici mon adresse:

JOSÉPHINE MABLEUR.

Taftville, Conn.

MM. Evans & Sons de Montréal P. Q. agents généraux pour le Canada ou les marchands peuvent avoir mes remèdes.

AOÛT 1890.

Beausoleil & Choquette

AVOCATS.

No. 1592, rue Notre-Dame.

MONTREAL.

Mercier, Gouin & Lemieux

AVOCATS.

BATISSE "NEW-YORK LIFE"

MONTREAL.

29 Sept. 1893.

ROBIDOUX, GEOFFRON & CHENEVERT,

AVOCATS.

1647 rue Notre-Dame, -MONTREAL.

Se chargeront de toutes les causes importantes du district de Richelieu et de Joliette qu'on voudra bien leur confier.

M. Chenevert continuera à tenir son bureau à Berthier.

Il ira à Montréal qu'un ou deux jours par semaine.

1er Juin 1894.

NAROISSE DEMERS, L. L. B

AVOCAT.

No 1614 rue Notre-Dame

MONTREAL.

"Most Complete Nurseries in America."

WANTED AGENTS

Ellwanger & Garry, Rochester, N.Y.

25 mai 1894.—4 ins.

N. LÉVEILLÉ,

Marchand-Tailleur,

Employé pendant 12 ans à la maison

L. C. DeTonnancour.

133 1/2 Rue St-Laurent,

MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds

de première qualité et de Patron les plus nouveaux.

6 octobre 1893.

Dr Louis Franchère L.D.S.

CHIRURGIEN DENTISTE

121 ST-DENIS,

(Coin Dorchester)

MONTREAL.

Couronnes en or et porcelaine.

Dentiers avec ou sans palais.

Traitement des dents et des maux

dies de la bouche.

Incrustations Dentaires, de tout

genre, or, argent, platine, etc., etc.

Administration du Gaz végétal.

Chloroforme, Ether, Bromure d'E-

thyle, cocaine.

Une attention toute spéciale sera

donnée au traitement des dents des

enfants.

Poudre Dentifrice à l'Otto de Rose du

Dr LOUIS FRANCHÈRE L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

ST-DENIS, (COIN DORCHESTER)

Cette poudre à base de quinquina a

pour effet de tonifier les gencives en

les rendant fermes et roses. Elle cor-

rige l'haleine fétide et donne aux

dents une couleur blanc de perle.

En vente à mon bureau, et chez

L. A. BERNARD

PHARMACIEN

1882 RUE STE-CATHERINE,

PRÈS DE LA RUE

St-Laurent, - MONTREAL

6 octobre 1893.

P. Paul Demaray

- DE LA -

VILLE DE BERTHIER,

AGENT DE

MACHINES AGRICOLES, ETC.

venant de la célèbre manufacture

MASSEY de TORONTO.

Aura toujours en mains:

Charrues, Faucheuses, Moisson-

neuses, Lieuses, Semoirs, Ra-

teaux, Arracheurs et Ren-

chasseurs de patates.

Voitures d'été et d'hiver, etc, etc.

Le tout à de bonnes conditions et

à des prix excessivement bas.

M. Demaray aura aussi en mains

tous les morceaux nécessaires pour

réparer les instruments vendus.

Berthier, 25 janvier 1895.—jno.

ARGENT À PRÊTER

Sur hypothèques, à 6 par cent.

S'adresser à MM. A. MAGNAN et

A. CABANA, notaires, Joliette.

30 sept. 1892,

LINIMENT MINARD guérit la

teigne.

Hotel Richelieu.

Le Premier Hotel Français de Montréal.

TRES AVANTAGEUSEMENT CONNU DU PUBLIC.

La seule entrée est sur la rue ST-VINCENT, et non sur la place Jacques-Cartier, comme autrefois.

Si vous voulez être bien servis et à des prix modérés, allez à l'hôtel Richelieu et adressez-vous à M

ISIDORE DUROCHER,

le propriétaire.

16 février 1894.

A. DEMERS, AVOCAT. RUM EDOUARD, BERTHIER.

PATENTS

Patents and Reissues secured, Trade-Marks registered, and all other patent causes in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully prosecuted.

Upon receipt of model or sketch of invention, I make careful examination, and advise as to patentability free of charge.

With my office directly across from the Patent Office, and being in personal attendance there, it is apparent that I have superior facilities for making prompt preliminary searches, for the more vigorous and successful prosecution of applications for patent and for attending to all business entrusted to my care, in the shortest possible time.

FEE'S MODERATE, and exclusive attention given to patent business. Information, advice and special references sent on request.

J. R. LITTELL, Solicitor and Attorney in Patent Causes, Washington, D. C. Opposite U. S. Patent Office

(Mention this paper)

CHANCRES & CANCERS.

Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers.

Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même.

Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement. St-Basile de Portneuf, 27 déc. 1892.

M. le Dr Fleury, Lanorale.

Monsieur le Docteur, Je suis chargé, de la part de M. Mathias Morisset, un de vos nombreux et reconnaissant patient, de vous présenter, en même temps que ses souhaits de bonne année, ses meilleurs respects et très sincères remerciements pour le grand bien que vous lui avez fait en le guérissant d'un chancre qui, sans vos remèdes, l'aurait très certainement, et peut-être avant aujourd'hui, privé de la vie.

M. Morisset aurait été heureux d'aller lui-même vous remercier et témoigner à Lanoraie de sa guérison, mais il ne le peut pas. Il ne cesse de proclamer partout votre habileté et l'effet de vos remèdes, qui l'ont guéri radicalement.

Veillez agréer M. le Docteur respects de votre très humble viteur.

B. LAURENT CHADOT, Père 18 Juillet 90.

BEATS THEM ALL!

12,000 pages of reading matter are found in the 30 volumes of Chambers' Encyclopedia which furnish, post-paid, in connection with our twice-a-week edition, one year, for \$3.00

THE ADVERTISER is the oldest newspaper in New-York City. Its Weekly edition is published in two sections and comes out every Tuesday and Friday—104 times during the year; has six to eight pages every issue, is well printed, has plenty of pictures, short stories, telegraphic news, financial and market reports, a woman's page and the ablest editorials published by any New-York paper. It is a model home paper, with elevating and entertaining reading matter, devoid of sensations and objectionable advertisements. All for \$1.00 a year.

Specimen copies and Premium Lists with full particulars of the Attractive Inducements for Agents send Free on application to

The Advertiser, 99 PARK ROW, NEW-YORK. 8 Mars 1893.

SÛRE

LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG

NE MANQUE JAMAIS

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL

GUÉRIT TOUTES LES AFFECTIONS DU SANG.

CERTAINE

Novembre 1893.

SI VOUS Avez un mauvais rhume, Souffrez de troubles des Poumons, Avez maigri par la maladie, Menacez de tomber en consomption. Souvenez-vous que le "Dr. Emulsion" EST CE DONT VOUS AVEZ BESOIN.

Novembre 1893

BIÈRE et PORTER — DE — JOHN LABATT

Neuf Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze et Onze Diplômes.

Décernées à l'Exposition universelle de la France, de l'Australie, des États-Unis, du Canada, de la Jamaïque et des Indes Occidentales.

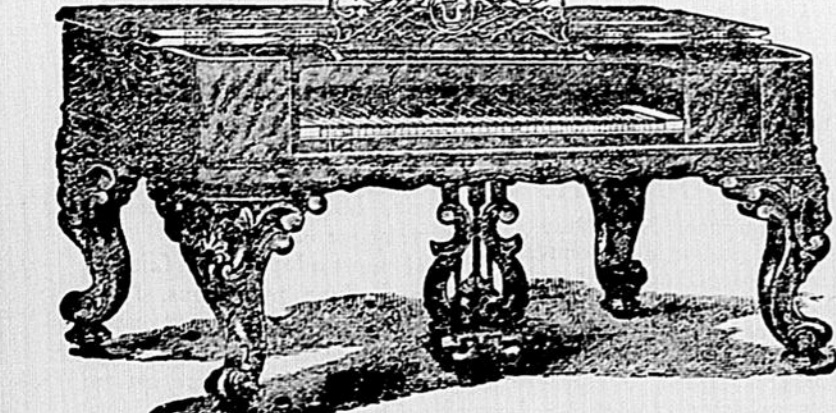
D'un goût et d'une saveur agréables et d'une pureté garantie. Faite spécialement pour le climat de ce continent. Ces breuvages ne sont pas surpassés.

Brasserie London, Ont. Canada.

Agence de Montréal—Avenue de Lorimier, Coin de la Rue Albert.

Seul agent à Berthier, ARTHUR CAISSE, marchand d'épicerie et liqueurs

Coin des rues Edouard et du Marché. 13 Octobre 1893.



Laurent, Laforce & Bourdeau,

MAISON FONDÉE EN 1860.

SEULS IMPORTATEURS DES CÉLÈBRES PIANOS

HARDMAN, New-York, GERHARD HEINTZMAN CO., Toronto,

MENDELSSOHN, Toronto, WORMWITH, Kingston.

Ont aussi constamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues fabriquées au Canada. Cette maison, qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnue par son honorabilité. Catalogues expédiés sur demande. Accords et réparations faits à ordre.

1637—Rue Notre-Dame—1637

TÉLÉPHONE 1297.

30 SEPTEMBRE 1893. MONTREAL.

PAIN PERRY DAVIS

GUÉRIRA PROMPTEMENT Diphthérie, Esquinancie, Toux et Rhumes.

Novembre 1893.